Saint-Joseph de Kamouraska

BLOC-NOTES

Janvier 2017

Le Bloc-Notes est publié par Saint-Joseph-de-Kamouraska

Budget
P. 2 et 3

Messages de la municipalité
P. 4 et 5

Comité ad hoc sur l'avenir des bâtiments religieux
P. 6

Édifice Claude-Béchard, finaliste
P. 6

Centre-Femmes
P. 6

Message de la famille Carmel - Nicolas
P. 7

Indice de vitalité de Saint-Joseph
P. 8

Studio à louer
P. 8

Course à la biblio

Culture et sport le dimanche 22 janvier

Le dimanche 22 janvier prochain aura lieu la Course aux lettres une activité en collaboration avec Passeport Kamouraska ainsi qu'une visite du nouveau local de la bibliothèque municipale. Voilà une activité culturelle et sportive, de la culture physique!!!

Dans un premier temps, les participants en équipe de 2,3,4, etc. d'amis ou en famille se rendre à la Bibliothèque. Ils débuteront par la partie sportive; les équipes partiront à la marche ou à la course, selon la motivation, pour recueillir une lettre qu'ils trouveront accrochée à la glissière en haut de la rue de l'église pour ensuite venir la suspendre sur «une corde à lettres» à la galerie du bureau municipal.

Ensuite, pour les petits et les grands, il y aura deux présentations. D'abord le texte de Myriam St-Pierre, «Les fenêtres» texte récipiendaire du concours «Lire au loup» dans la catégorie jeunesse qui sera lu par l'auteure, et suivra un conte épique canadien par Marie-Ève Gagnon, conteuse du Réseau Biblio.

Horaire

13h30 à 15h Course aux lettres en continue
15h30 «Les fenêtres» par Myriam St-Pierre
Conte épique canadien

L'inauguration officielle aura lieu au cours de l'été prochain.

Bienvenue à tous à cette activité de «culture physique»!

Élise Roussel-Garneau, responsable de la Bibliothèque

Saint-Joseph de Kamouraska

Budget 2017

REVENUS

Tarification des services	
Entretien des eaux usées :	26 000
Matières résiduelles :	36 765
Ramonage des cheminées :	4 195
O.T.J. :	6 480
Vidange des fosses septiques	10 920
Dette eaux usées	14 220
Amélioration des cours d'eau	7 984
Total Tarifications :	**106 564 $**
Compensation tenant lieu de taxes (Gouv. Québec) :	**6 381 $**
Transferts	
Réseau routier	135 461
Recyc Québec	5 800
Péréquation	9 700
Subv. OTJ	3 500
Total Transferts:	**154 461 $**
Services rendus aux organismes	**34 800 $**
TOTAL DES RECETTES :	**302 206 $**

DÉPENSES

Dépenses activités de fonctionnement	
Administration générale :	170 118
Sécurité publique :	73 779
Transport :	184 032
Hygiène du milieu :	93 591
Am., urbanisme, et développement. :	36 879
Loisirs et culture :	27 289
Frais de financement :	6 000
TOTAL DES DEPENSES	**591 688 $**
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME ET FONDS RÉSERVÉS	
Remboursements dette égouts	14 220
Remboursement édifice municipale	15 000
Fonds réservé 100e et véhicules	3 000
Total :	**32 220 $**
TOTAL APRÈS AFFECTATIONS	**623 248 $**

Suite… budget 2017

Pour combler l'écart entre les dépenses et les revenus, soit un montant de 321 702 $, la municipalité imposera une taxe de 0,99 $ par tranche de 100$ du montant de la richesse foncière conformément à celle inscrite au rôle d'évaluation déposé en septembre 2016 (32 495 200).

Le programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 pour un montant total de : 359 000 $

2017
Réfection de la chaussée du Rang 5 Est sur une longueur de 1,2 kilomètres pour environ 155 000 du solde de la subvention de la TECQ
Construction de la caserne incendie, suite à la confirmation d'une subvention dans le cadre du programme PIQM, (Programme d'infrastructure Québec-municipalité) pour un montant de 84 000$.

2018
Amélioration de la Route de Picard (les fossés et glissières de sécurité) : 65 000 $.

2019
Faire une partie des fossés et l'asphalte sur le Rang 5 Ouest : 55 000 $

Le taux d'intérêt s'appliquant à toutes taxes, compensations, permis ou créances dus à la municipalité est fixé à 18% par année soit 1.5% par mois.

Pour l'année financière 2017, les taxes municipales seront payables en quatre versements pour tous les comptes qui excèdent 300$ (mars, juin, août et septembre).
Le présent règlement est entré en vigueur selon la loi le 1er janvier 2017.

Les Colporteurs

Un permis de colporteur délivré à un vendeur itinérant signifie que cette personne est autorisée à offrir ses services aux gens de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Vous êtes **libres d'accepter ou de refuser** cette offre de service.

Pour obtenir un permis de colporteur à Saint-Joseph-de-Kamouraska, les vendeurs itinérants doivent posséder au préalable un permis de l'Office de la protection du consommateur. La délivrance de ce permis n'est pas une garantie d'honnêteté ou de compétence, mais est basée sur le dépôt d'un cautionnement qui sert d'abord à garantir l'observance de la loi et qui, dans certaines conditions, peut indemniser les consommateurs en tout ou en partie en cas d'insolvabilité.
À vous de choisir ces offres de biens ou de services.

MESSAGES DE LA MUNICIPALITÉ

Marcheurs

À tous ceux qui prennent une marche en soirée, par mesure de sécurité pour vous et pour les automobilistes, ayez une lampe de poche, un dossard ou des bandes réfléchissantes afin de vous faire voir. Aussi, il est important de marcher sur le bord de la route. Faites-vous voir lorsque vous entendez un véhicule approcher.

Un petit problème?

Si vous avez une demande urgente à faire : avisez l'inspecteur, Bruno Bossé, sur son téléavertisseur. Donnez-lui quelques minutes pour prendre le message et vous rappeler.

Si l'inspecteur est absent et que vous avez une urgence, veuillez téléphoner à M. Roland Leroux, Maire, au 418 551-5538.

Collecte des matières résiduelles, chaque chose à sa place!

Assurez-vous de vérifier l'horaire de la collecte des matières résiduelles avant de placer votre bac au chemin. Si vous ne placez pas le bon bac, rien ne sera ramassé. En ce sens, il faut jeter les matières dans le bac approprié.

Moi à l'œuvre

La prochaine activité pour les petits artistes créateurs se tiendra le vendredi 20 janvier à 14h à l'OTJ.

Horaire de la patinoire - patinage et hockey libre

Lundi au vendredi	18h à 21h
Samedi et dimanche	13h à 16h30

Veuillez noter que lors des journées pédagogiques, les heures seront les mêmes que la fin de semaine.

Saint-Joseph-de-Kamouraska aura bientôt 100 ans!

La municipalité fêtera bientôt ses 100 ans en 2022! C'est loin? Oh non! Ça viendra bien vite et c'est pourquoi il faut déjà y penser. Il y a dans l'air des idées pour se refaire une beauté et améliorer en tout point notre milieu de vie. On recueille vos idées! Envoyez vos propositions!

Par courriel : secretariat@stjosephkam.ca
Par message papier : boite aux lettres de la porte du conseil municipal, à l'arrière de l'édifice.
Par téléphone : 418 493-2214 poste 5

On cherche également des gens qui souhaitent participer à l'organisation afin de former un comité du centenaire. Vous pouvez vous impliquer de différentes façons : directement sur le comité ou pour une aide à une activité précise. Donnez votre nom, donnez vos idées!

Bottin des ressources en révision

Nous sommes à la révision du Bottin des ressources de Saint-Joseph-de-Kamouraska. Si vous êtes un nouveau résident ou si vous avez changé de numéro, faites-nous le savoir. Veuillez notez que les numéros de cellulaires sont acceptés si vous n'avez pas de ligne résidentielle.

Pour apporter des changements :
Par courriel : secretariat@stjosephkam.ca
Par message papier : boîte aux lettres de la porte du conseil municipal, à l'arrière de l'édifice
Par téléphone : 418 493-2214 poste 5

Un gros merci du Service de garde

Au nom des enfants, de tous les parents, des membres du comité du SDG et des éducatrices, nous vous remercions pou votre participation lors de notre Marché de Noël qui avait lieu le dimanche 10 décembre 2016. Ce fut, encore une fois, une très grande réussite! Il n'y a rien de plus valorisant que de voir des gens en grand nombre se déplacer pour une telle activité organisée par et pour nos jeunes. Tout simplement MERCI à tous et chacun!

Félicitations aux gagnantes : Mme Yvette Lapointe qui a remporté un certificat cadeau pour un massage, gracieuseté de Massothérapie Caroline Dubé ainsi que Mme Nicole Ratté qui s'est mérité un emballage cadeau de produits PURE, gracieuseté de Nicolas Blais.

Un merci spécial à nos généreux commanditaires : l'Épicerie Charest de Sainte-Hélène, MO communication, Au coin Écolo et Massothérapie Caroline Dubé.

Je profite de cette occasion pour vous rappeler qu'il reste toujours des places a notre service de garde communautaire. Nos éducatrices sont toujours prêtes à accueillir de nouveaux copains.

Message du comité ad hoc sur l'avenir des bâtiments religieux

Suite aux consultations réalisées cet automne lors d'activités de financement de la Fabrique et du Service de garde de Saint-Joseph, le comité ad hoc formé pour réfléchir à l'avenir des bâtiments religieux de Saint-Joseph a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres. On y retrouve des représentants de la municipalité, du conseil de Fabrique ainsi que plusieurs citoyens décidés à s'impliquer dans le projet. C'est ainsi que le comité entreprend 2017 sous les meilleurs hospices afin d'élaborer et de proposer un projet enrichissant.

Une page Facebook sera bientôt mise en ligne afin de vous tenir au courant de l'avancement du processus et des mises à jour seront régulièrement envoyées via votre Bloc-Notes mensuel.

Pour toute information, envie de s'impliquer ou idée, n'hésitez pas à communiquer avec Clément Clerc, président (418 493-2251 ou clementclerc@hotmail.fr) ou à n'importe quelle autre membre du comité en personne.

Le comité ad hoc vous souhaite à tous et toutes une chaleureuse et dynamique année 2017!

Emie Bernier Hudon, Louise Carmel, Clément Clerc, Gertrude Deschênes, Suzanne Dion, Olivette Dubé, Germain Dupuis, Catherine Gagnon, Benoit Martineau , Josée Morin, Michel-Ange Nicolas, Reno Ouellet, Jean-Marc Ouellet, Nicole Ratthé, Julie Thibodeau et Simon Tourigny

L'édifice Claude-Béchard finaliste aux prix d'excellence Cecobois 2017

Le nouveau centre administratif de la MRC de Kamouraska, l'Édifice Claude-Béchard (ÉCB), est en nomination aux Prix d'excellence Cecobois 2017 dans la catégorie Développement durable. Ce bâtiment vert est un modèle d'efficacité énergétique. Le préfet, M. Yvon Soucy, se dit très fier de cette nomination. La cérémonie de remise des prix se tiendra le jeudi 2 février prochain.

Activités au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska

L'équipe du **Centre-Femmes La Passerelle** est heureuse de vous annoncer les prochaines activités. Une **Chronique Toast et Café** ayant pour sujet « *L'alzheimer* », avec Louise Thériault de la Société Alzheimer Bas-Saint-Laurent, aura lieu jeudi le 26 janvier à 9h00.
Un après-midi de **bricolage** aura lieu jeudi le 2 février à 13h30. Inscrivez-vous avant le 31 janvier, places limitées. 418-492-1449

Déjeuner au Restaurant de la Montagne pour la **Saint-Valentin** (à vos frais), mardi le 14 février à 9h00. Cette activité est organisée par le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska. Portez quelque chose de rouge et apportez votre carte à échanger !

Les activités se déroulent au Centre-Femmes au 710 rue Taché à St-Pascal, sauf sur indication contraire. Inscrivez-vous au 418-492-1449.

VOUS AVEZ UNE ANNONCE À FAIRE PASSER? VOUS CHERCHEZ À OFFRIR UN SERVICE, HONORER UN PROCHE, ANNONCER UNE ACTIVITÉ OU ENCORE PARTAGER UNE BELLE NOUVELLE… CONTACTEZ BLOCNOTES@STJOSEPHKAM.CA

Message de la famille Carmel - Nicolas

Voisines et voisins,

Notre famille s'agrandira bientôt. En janvier, nous nous rendons en Haïti pour revenir avec nos deux enfants Enkeli Wendy et Melca Saïka.

Nous avons bien hâte de les avoir près de nous pour enfin remplir notre important rôle de parent. C'est parce que nous prenons ce rôle très au sérieux que nous vous écrivons aujourd'hui.

Nous savons que vous aussi, par attachement pour nous, vous avez hâte de les rencontrer. Toutefois, lorsqu'on s'informe sur la *réalité adoptive*, on comprend vite l'importance de créer un petit cocon familial pendant les premiers mois de vie en famille. Ce cocon sert particulièrement aux membres de la nouvelle famille à tisser les liens d'attachement nécessaires à son bien-être; liens essentiels au sain épanouissement de tout enfant.

Tout comme il ne vous viendrait pas à l'idée d'envahir la maison d'un nouveau-né, il sera donc primordial que notre cocon soit respecté. Soyez rassurés que lorsque nous serons prêts, nous viendrons naturellement à votre rencontre. Il vous faudra donc être patients encore plusieurs semaines après notre arrivée…

En terminant, nous croyons sincèrement que *« ça prend un village pour élever un enfant »*. En ce sens, nous vous savons capables de contribuer à préserver l'intimité de nos enfants en évitant de poser des questions embarrassantes ou indiscrètes. En fait, prenez plutôt le temps d'apprendre à les connaitre pour qui ils sont, petit à petit, dans le respect et la confiance.

Louise et Michel-Ange, maman et papa de Melca Saïka et Enkeli Wendy

À lire pour réfléchir : https://papapisdada.com/2016/08/18/la-normalite-adoptive/

Merci à l'équipe du Bloc-Notes qui vient prêter main forte à différentes tâches afin de vous livrer un journal dont la lecture vous enthousiasmera! Prochaine date de tombée : 10 février.

Rédaction	**Mise en page**	**Correction**	**Assemblage**
Michel Viens	Cindy Garneau	Sylvain Roy	Rose-Élie Roy
Sophie P. de Courval			Karine Ouellet

Un indice de vitalité excellent pour notre municipalité!

L'Institut de la statistique du Québec vient de publier l'indice de vitalité. Cette indice a été conçu à partir de trois indicateurs représentant chacun une dimension essentielle de la vitalité économique des territoires, soit :

- le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans);
- le niveau de vie (revenu médian de la population de 18 ans et plus);
- le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel moyen de la population sur une période de 5 ans).

Saint-Joseph se classe au 8e rang sur 112 municipalité avec un pointage de 3,48 au Bas Saint-Laurent et au 334e rang au Québec sur 1096 municipalités. Pour en savoir plus :
http://www.mamot.gouv.qc.ca/publications/bulletin-muni-express/2016/n-14-22-decembre-2016/

Studio à louer

Est-ce une dernière chance pour la Maison de la Vallée ? Dans le moment, la résidence offre trois studios : soit pour une personne ou un couple qui prend deux studios adjoints pour leur appartement ou un studio pour personne seule. Nos locataires sont assurés d'une résidence où la vie privée est respectée et où les services communs sont d'excellente qualité. Chaque studio comprend une salle de bain et une cuisinette; les repas du midi et du soir sont pris en commun à la salle à manger.

Aujourd'hui, nous vivons plus longtemps qu'autrefois. Mais il faut s'y préparer et s'offrir des services appropriés. Quand on mange bien, qu'on est bien entouré, que les services sont là pour les loisirs et la santé, le vieillissement peut être un défi agréable et sécuritaire. Libéré des tâches qui ne sont plus de notre âge, on peut s'appliquer à vivre de nouvelles expériences ensemble avec les résidents et avec la communauté locale.

Vous êtes invités à faire une petite visite à la Maison de la Vallée, à examiner les studios, à rencontrer les résidents et résidentes, à prendre gratuitement un repas avec nous, à étudier la possibilité de faire votre avenir chez nous. Faites-nous connaître, parlez-en. Vous avez probablement de la parenté, des connaissances qui vieillissent et qui seraient bien chez-nous.

La Maison de la Vallée a besoin de vous; vous avez peut-être besoin de tout ce qu'elle peut vous offrir. C'est une proposition gagnante/gagnante : ce projet communautaire et sans but lucratif ne peut survivre sans vous.

Frederick Toner, résident et membre du conseil d'administration
418 493-2027